

La conférence de Bercy « *Pour un nouveau modèle de partenariat économique entre l'Afrique et la France* » est organisée par le ministère de l'économie et des finances en partenariat avec le MEDEF International dans le cadre des manifestations du Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique. C'est à cette occasion qu'a été remis le rapport « Un partenariat pour l'avenir ». Le document présente 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France.

Le rapport « *Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France* » a été rédigé, à la demande de Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, par cinq personnalités françaises et franco-africaines du monde politique et économique : Hubert Védrine, ancien ministre des affaires étrangères, Hakim El Karoui, Jean-Michel Severino, Tidjane Thiam, Lionel Zinsou.

Quinze propositions :

1. Poursuivre et amplifier les mesures révisant la politique française de visas économiques afin de faciliter la circulation des acteurs économiques entre la France et l'Afrique ;
2. Relancer la formation du capital humain, la coopération universitaire et de recherche, les échanges intellectuels et les orienter vers le développement ;
3. Soutenir le financement des infrastructures en Afrique ;
4. Réduire le coût de mobilisation des capitaux privés et des primes de risques appliquées à l'Afrique ;
5. Contribuer au renforcement des capacités de financement de l'économie africaine ;
6. Augmenter les capacités d'intervention de l'union européenne en faveur de l'Afrique ;
7. Susciter des alliances industrielles franco-africaines dans des secteurs clés pour les économies française et africaine : agriculture, énergie, transport, développement urbain, biens de grande consommation, numérique, industries culturelles, santé, tourisme et sécurité ;
8. Promouvoir l'économie responsable et l'engagement sociétal des entreprises ;
9. Accompagner l'intégration régionale de l'Afrique ;
10. Renforcer l'influence de la France en Afrique ;
11. Réinvestir au plus vite la présence économique extérieure française en Afrique subsaharienne ;
12. Intensifier le dialogue économique entre l'Afrique et la France ;
13. Favoriser l'investissement des entreprises françaises en Afrique ;
14. Faire de la France un espace d'accueil favorable aux investissements financiers, industriels, commerciaux et culturels africains ;
15. Créer une fondation publique-privée franco-africaine qui sera le catalyseur du renouveau de la relation économique entre la France et l'Afrique.